

	<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b> <b>Du 11 avril 2026</b> <b>Compte Rendu</b>	<b>Pages : 14</b>
	Rédacteur : Responsable administrative	

Le 11 avril 2026, au Siège de France Cricket, 4 Quai de la République, 94410 Saint Maurice

**1. Emargement :**

L'Assemblée Générale réunit **55 clubs votants**, présents physiquement, représentés par procuration ou mandataire. Ces 55 clubs disposent de **115 voix présentes ou représentées**, sur un total de **167 voix acquises**.

1. Provence CC
2. Bernay CC
3. Creil CC
4. Caen CC
5. Château de Thoiry CC
6. CSPT Sarcelles
7. Dreux CC
8. Vipères Grigny CC
9. LFP Morangis
10. Villeneuve SK
11. Sultans CC
12. UIF Evry
13. Kerela Tuskers Ambassadors
14. Balbyniens CC
15. Aulnay CC
16. Paris Zalmi CC
17. PFC Sarcelles
18. Saint Brice CC
19. SUCC
20. UBCC Montreuil
21. ACS
22. PUC
23. Lisses CC
24. Ris Orangis
25. RSDA
26. St Denis Stallions
27. All Blacks CC
28. ETTS France
29. Raja Chola CC
30. Argenteuil CC
31. Kwingnii Espoir
32. As Orian
33. Jeunesse Sportive d'Ouvéa
34. AS Beirumas
35. AS Lossi
36. IAAI Iwaji

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de France Cricket du 11 avril 2026

37. Mouli Sports
38. Wabay Sport de Nouméa
39. Association Sportive Kunie
40. US We
41. Grain de Sable Lucila
42. Qanono Sports
43. Stade Français de Tadine
44. One Sina
45. Association Sportive de Wetr
46. Cricket Club de Aouth
47. Association Entente du Nord Kwegnii
48. Association Sportive et Culturelle de Gaica
49. Association Sportive de Kirikit
50. Club Omnisports de Hmeleck Loisirs
51. Association Sportive de Cricket de Koumac
52. Club Olympique de Koné
53. Es Wacaele
54. Wain Wabay
55. Wain BZ

**Absents : 27 clubs disposant de voix et du droit de vote, en raison de leurs licences 2025 et de leur cotisation 2026, étaient absents bien qu'ayant un droit de vote théorique, ces clubs n'étaient ni présents, ni représentés, et leurs voix ne sont pas comptabilisées dans les voix présentes.**

1. Francilien CC
2. Colombes CC
3. Amader Paris
4. Mantes CC
5. 91 Royals CC
6. Bengal Tigers
7. Villejuif SK
8. Ekota
9. BCCP
10. Sarcelles CC
11. UP Sport
12. As Zapone
13. Jeunesse Sportive de Maré
14. Sporting Club Xepenehe Lilot
15. FC Lito Gaitcha
16. Jeunesse Sportive Chepenehe
17. Horizon Eleroiko
18. SC Ne Drehu
19. Central Sport Sinoj Cricket
20. Club Omnisport Main Noir Tibarama
21. Usilali Jeunesse de Wedrumel
22. Olympique du Nord
23. Etoile de Banoutr
24. Lauria Sport
25. Uniforme de Fayoué
26. Association Sportive Tiga Football
27. Sporting Club de Ponerihouen

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de France Cricket du 11 avril 2026

**Absents : 31 clubs étaient absents et ne disposaient pas du droit de vote. Il s'agit, d'une part, de nouveaux clubs ne comptant aucune licence en 2025 et ne disposant donc d'aucune voix acquise, et d'autre part, de clubs ne s'étant pas acquittés de leur cotisation 2026, ce qui suspend leur droit de vote conformément au Règlement Intérieur. Ces clubs sont comptabilisés comme absents non-votants et n'entrent pas dans le calcul du quorum.**

1. Association Cricket Plume d'Espoir
2. Cup's de Reims
3. Dijon CC
4. Association 27 du Pacifique
5. Caledobreizh
6. Les Cagous du Loiret
7. Baseball Club de Valenciennes
8. ASPTT Arras Cricket
9. SOOCS
10. Kagou en Seine
11. Les Huskies de Rouen
12. Rouen CC
13. Mitry CC
14. Tamil Union Club de Melun
15. Niort CC
16. Association le Kaillou du Pacifique
17. Royal Evry CC
18. La Courneuve CC
19. PKR
20. Boulogne CC
21. Etoile Sportive de Kaawiipaa
22. As Bengalis de Pothe
23. Dragon Noir
24. FGK
25. Association Sportive Ponoz
26. Association Sportive de Jua E Hnawe
27. Union Sportive de Penelo et Cauden
28. Coq d'Or de Maré
29. JS MUJ
30. Omnisport Club Hmeleck
31. AS Pogami

**Membres CD présents** : Prébagarane BALANE (**PB**, Président) ; Prethevechand THIYAGARAJAN (**PT**, Trésorier Général) ; Deva AMIRDALINGAME (**DA**) ; Jubaid AHAMED (**JA**, Président Commission Financière, Commission des Équipes de France et Commission Sportive) ; Roselyn GOMES (**RG**, Présidente Commission Développement) ; Pooja BALANE (**PB**) ; Sonia ZAMAN (**SZ**, Présidente Commission Jeune et Commission Féminine) ; Preethy NAVANEETHA RAJU (**PN**, Trésorier adjoint) ; Asif ZAHIR (**AZ**)

**Membres CD absent excusé** : Patricia CLEMENT (**PC**, Secrétaire Générale, Présidente Commission Éthique et Responsable Éthique) ; MOHAMMED AZIZUL Hoque Sumon (**MAH**) ; Fatima Khatun (**FK**), Parvati LUSHAI (**PL**, Présidente Commission Formation) ; Guru Murthy PALANI (**GP**, Vice-président), Nanon LE BRETON GIRVEAU (**NL**, Secrétaire adjointe)

**Membres CD absent non-excuse** : Michel SARAVANAN (**MS**) ; Clémence VETEL (**CV**)

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de France Cricket du 11 avril 2026

**Autres personnes assistant à l'AG sur invitation du Président** : Saravanakumar DURAIRAJ (**SD**, Directeur Général) ; Lise MATANGA (**LM**, Responsable administrative et financière) ; Sendhilkumar TAMBIDOURE (**ST**, Responsable Développement) ; James VAJOU MOUNIEN (**JV**, Prestataire ABINA IT) ; Steeven SELEFEN (**SS**, Conseiller technique CNCNC)

### 2. **Mot de bienvenue du Président :**

Le Président de France Cricket souhaite la bienvenue à l'ensemble des présidents ainsi qu'aux représentants des clubs présents à cette Assemblée Générale Ordinaire.

Après avoir accueilli les participants, le Président de France Cricket déclare la séance ouverte à **15h00**.

Le président rappelle conformément au Règlement Intérieur de France Cricket,

L'Assemblée Générale ne peut valablement délibérer que si deux conditions cumulatives sont réunies :

1. Présence d'au moins 50 % des clubs affiliés ayant droit de vote.
2. Représentation d'au moins 50 % des voix totales attribuées aux clubs, calculées sur la base du nombre de licences au 31 décembre 2025.

Ces exigences sont impératives : Si l'un des deux seuils n'est pas atteint, l'Assemblée Générale ne peut pas délibérer et doit être reconvoquée selon les modalités prévues par le RI.

Données officielles issues du tableau des voix 2026 :

- Clubs ayant droit de vote : 79
- Voix totales attribuées : 167

Pour que l'AG 2026 puisse valablement délibérer, il fallait donc :

- Au moins 40 clubs présents ou représentés
- Au moins 84 voix présentes ou représentées

Nombre total de clubs votants	Voix acquises	Nombre de clubs présents	Voix présentes
79	167	55	115

**55 Clubs présents ou représentés** → seuil de 40 atteint.

**115 Voix présentes ou représentées** → seuil de 84 atteint.

**Les deux conditions cumulatives prévues par le Règlement Intérieur étant remplies, l'Assemblée Générale 2026 est déclarée valablement constituée et peut délibérer.**

### **Nomination des Scrutateurs :**

Sont nommés scrutateurs approuvés par l'assemblée générale :

Sendhilkumar TAMBIDOURE – Tahir YOUSAF (Viry-Châtillon CC) – Qasim GHULAM (Creil CC)

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de France Cricket du 11 avril 2026

### Ratification du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 août 2025

VOTE	POUR	CONTRE	ABST	NUL
Vote en ligne	70	3	12	0
Vote à l'AG	40	12	0	0
<b>TOTAL</b>	110	15	12	0

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 08 août 2025 est approuvé.

### **3. Approbation des Comptes 2025 :**

Le Directeur Général présente les comptes 2025 à l'assemblée avant le passage au vote à bulletins secrets.

L'examen des comptes 2025 atteste d'une gestion conforme aux principes de bonne gouvernance attendus par l'ICC.

France Cricket présente

- Une **tenue comptable certifiée par un cabinet indépendant** (ECB Expertise Comptable) ;
- Une **structure budgétaire lisible**, articulée autour des missions fédérales (compétitions, développement, formation, équipes de France) ;
- Une **traçabilité complète** des produits et des charges, sans recours à des mécanismes complexes ou atypiques ;
- Une **absence de provisions litigieuses**, d'emprunts bancaires ou d'engagements hors bilan significatifs.

La gouvernance financière apparaît ainsi stable, maîtrisée et conforme aux standards du mouvement sportif.

### **2. Soutenabilité financière et capacité d'autofinancement**

L'exercice 2025 se clôture sur un **résultat excédentaire de 43 515 €**, permettant de porter les **fonds propres à 322 720 €**. Cette progression renforce la capacité de France Cricket à financer ses missions statutaires sans dépendance excessive à une source unique.

**Éléments clés de soutenabilité :**

- **Trésorerie solide : 261 701 €** au 31/12/2025.
- **Aucune dette bancaire**, aucun emprunt en cours.
- **Capacité d'autofinancement positive**, permettant d'absorber les variations de subventions publiques.

France Cricket présente un modèle économique robuste, capable de soutenir son activité courante et ses projets de développement.

### **3. Diversification et stabilité des ressources**

Les **produits d'exploitation s'élèvent à 807 714 €**, reposant sur trois piliers équilibrés :

- **Cotisations fédérales : 261 295 €** (progression continue).

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de France Cricket du 11 avril 2026

- **Subventions fédération internationale : 470 970 €** (baisse anticipée mais compensée).
- **Sponsor : 66 281 €**

Cette diversification réduit le risque financier et renforce la résilience de la fédération.

La baisse des subventions publique en 2025 n'a pas fragilisé l'équilibre budgétaire, démontrant une **capacité d'adaptation** et une **gestion prudente**.

### 4. Transparence et affectation des dépenses

Les **charges d'exploitation**, stables à 757 945 €, sont clairement orientées vers les missions statutaires :

- **Compétitions, arbitrage, scoreur, terrains, soutien aux clubs : 120 476 €**
- **Équipes de France : 87 837 €**
- **Développement territorial et éducatif : 39 189 €**
- **Salaires et charges sociales : 185 432 €**
- **Fonctionnement général : maîtrisé et proportionné**

La structure des dépenses montre une **priorisation nette du service aux clubs, du développement et de la performance sportive**, conformément aux exigences du mouvement sportif français et international.

Aucune dépense non justifiée, atypique ou incompatible avec les missions fédérales n'apparaît dans les comptes.

### 5. Maîtrise des risques et gestion prudente

L'analyse des postes sensibles confirme :

- **Stocks en baisse maîtrisée (-40 %)**, signe d'une meilleure rotation et d'un pilotage efficace.
- **Créances clients limitées (27 030 €)** et suivies.
- **Absence de contentieux financiers.**
- **Aucun engagement hors bilan significatif.**
- **Aucune dépendance à un financeur unique.**

France Cricket présente un **profil de risque faible**, compatible avec les standards de la fédération internationale.

### 6. Capacité fédérale et projection 2026

La situation financière 2025 permet à France Cricket :

- De **maintenir ses engagements nationaux et internationaux**,
- De **soutenir les clubs et les comités territoriaux**,
- De **déployer son projet fédéral 2025–2029**,
- De **répondre aux exigences de structuration, de formation et de développement** attendues d'une fédération nationale.

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de France Cricket du 11 avril 2026

France Cricket dispose d'une **capacité d'action, d'investissement et de pilotage** cohérente avec les critères d'affiliation à la fédération internationale.

VOTE	POUR	CONTRE	ABST	NUL
Vote en ligne	67	5	13	0
Vote à l'AG	42	10	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>109</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>0</b>

Les comptes 2025 sont approuvés.

#### 4. Approbation du Budget Prévisionnel 2026

Le directeur général présente les points clés avant de passer au vote à bulletins secrets.

Le budget prévisionnel 2026 de France Cricket s'établit à **783 820 € de recettes** pour **900 500 € de dépenses**, soit un budget volontairement ambitieux, orienté vers le développement, la structuration territoriale, les compétitions et la performance sportive.

Ce budget reflète une stratégie d'investissement forte, cohérente avec les objectifs de montée en puissance institutionnelle, sportive et territoriale.

Les subventions ICC représentent **504 820 €**, Financement ICC stable et historiquement reconduit.

Les recettes issues de l'activité fédérale atteignent **252 000 €**, dont :

- Inscriptions championnats : **110 000 €**
- Licences et affiliations : **125 000 €**
- Formations : **2 500 €**
- Vente de matériel : **8 000 €**

Ces montants témoignent, d'un **niveau d'activité élevé**, d'une **base de pratiquants solide**, d'une **capacité d'autofinancement en croissance** par contre les Subventions nationales sont modestes .

#### **Dépenses de développement : 245 000 € (27 % du budget)**

Ce poste est le plus important après les charges de personnel. Il reflète une stratégie d'investissement forte dans :

- Le **programme scolaire** (25 000 €),
- Le **maillage territorial** (10 000 €),
- Le **développement CNCNC** (65 000 €),
- Les **infrastructures** (100 000 €),
- L'**inclusion et le sport adapté** (30 000 €),
- Le **développement jeunes et féminin** (10 000 €).

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de France Cricket du 11 avril 2026

Ce niveau d'investissement est cohérent avec :

- Les exigences du CNOSF en matière de structuration,
- Les priorités du ministère (jeunesse, inclusion, territoires),
- Les objectifs de France Cricket pour 2026 (indépendance et montée en gamme).

### **Compétitions : 134 000 €**

Les dépenses couvrent :

- Championnats nationaux (D1, D2, D3, CDF, FCPL),
  - Arbitrage (35 000 €),
  - Scorage/management (15 000 €),
  - Location de terrains (15 000 €),
  - Achat de balles (15 000 €).
- La répartition est cohérente avec :
- Le volume de compétitions (456 matchs en 2025),
  - Les standards ICC et ECA,
  - La nécessité de professionnaliser l'arbitrage et le scorage.

### **Équipes de France : 75 000 €**

- Senior masculin : 30 000 €
- Senior féminin : 30 000 €
- Jeunes U19 : 15 000 €

La parité hommes/femmes est notable et conforme aux attentes institutionnelles. Le montant global est raisonnable au regard des engagements internationaux croissants.

### **Charges de personnel : 215 000 €**

- Rémunérations : 110 000 €
  - Charges sociales : 75 000 €
  - Autres charges : 30 000 €
- Ce niveau est cohérent avec :
- Une fédération en structuration,
  - Un effectif de 3 salariés,
  - La montée en charge administrative liée aux compétitions, aux formations et aux obligations réglementaires.

### **Services extérieurs : 112 500 €**

Postes principaux :

- Location Saint-Maurice : 35 000 €
- Représentation internationale : 25 000 €
- Représentation nationale : 20 000 €
- Honoraires juridiques : 15 000 €
- Honoraires comptables : 10 000 €

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de France Cricket du 11 avril 2026

La représentation internationale est justifiée par :

- L'élection de France Cricket au CEC de l'ICC,
- La vice-présidence de l'ECA,
- Les obligations de présence aux congrès ICC/ECA.  
Les honoraires juridiques sont cohérents avec :
- La refonte statutaire,
- Les procédures d'agrément,
- Les exigences de conformité.

### Un budget volontairement déficitaire

- Recettes : **783 820 €**
- Dépenses : **900 500 €**
- **Solde prévisionnel : -116 680 €**

Ce déficit est un **déficit d'investissement**, non un déficit structurel. Il vise à :

- Renforcer les infrastructures,

Il est rappelé que les comptes de France Cricket présentent :

- des fonds propres supérieurs à 270 k€
- une trésorerie d'environ 250 k€
- aucun endettement
- un résultat excédentaire sur l'exercice 2025

Ces éléments, attestent d'une situation financière stable et maîtrisée.

Le budget prévisionnel 2026 de France Cricket présente :

- Une stratégie d'investissement cohérente avec les objectifs de structuration fédérale.
- Une répartition conforme aux priorités nationales : jeunesse, inclusion, formation, territoires.
- Une gouvernance financière maîtrisée et transparente.
- Une montée en puissance des recettes propres (licences, championnats).
- Nécessité de développer des partenariats privés.

Le budget 2026 est **cohérent, ambitieux et aligné avec les standards attendus par la fédération internationale**. Il s'inscrit dans une trajectoire de consolidation institutionnelle et de développement durable du cricket en France.

VOTE	POUR	CONTRE	ABST	NUL
Vote en ligne	67	5	13	0
Vote à l'AG	36	16	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>103</b>	<b>21</b>	<b>13</b>	<b>0</b>

Le budget prévisionnel 2026 est approuvé.

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de France Cricket du 11 avril 2026

### 5. Rapport d'activité 2025

L'année 2025 constitue une étape structurante dans la consolidation de France Cricket en tant qu'organisation nationale de référence pour la pratique, le développement et la régulation du cricket en France.

France cricket a poursuivi sa transition vers une gouvernance pleinement autonome, conformément aux exigences du Code du sport et aux standards internationaux de l'ICC.

L'année 2025 restera une période cruciale dans l'histoire de France Cricket

Cette dynamique s'est appuyée sur une mobilisation exemplaire des clubs et des structures territoriales, avec la tenue d'une Assemblée Générale électorale et de deux Assemblées Générales extraordinaires.

### 2. Gouvernance fédérale et structuration territoriale

- **17 élus** (9 femmes, 8 hommes), démontrant une gouvernance équilibrée.
- **7 Comités Départementaux** opérationnels.
- **3 salariés** assurant la continuité administrative et opérationnelle.
- **7 réunions du Comité Directeur** et **3 Assemblées Générales** tenues en conformité avec les statuts.
- **106 clubs affiliés**, représentant un réseau structuré et en croissance.
- **4 090 licenciés** et plus de **10 000 pratiquants**.

Ces éléments attestent d'une structuration conforme aux critères de représentativité et de maillage territorial attendus d'une fédération nationale.

### 3. Positionnement international et reconnaissance institutionnelle

France Cricket a renforcé sa légitimité au sein des instances internationales :

#### International Cricket Council (ICC)

- Élection de **Gurumurthy Palani** au **Chief Executives' Committee (CEC)**, organe stratégique majeur. Cette nomination constitue une reconnaissance explicite de la crédibilité institutionnelle de France Cricket.

#### European Cricket Association (ECA)

- Gurumurthy Palani élu **Vice-Président de l'ECA**.
- Saravana Kumar Durairaj nommé **Directeur de la Commission Marketing**.

Ces responsabilités renforcent la capacité d'influence de la France dans la gouvernance européenne et internationale du cricket.

#### Classement ICC

- **3<sup>e</sup> place européenne**
- **23<sup>e</sup> place mondiale** Résultats obtenus selon la *ICC Associate Member Scorecard*, intégrant 13 indicateurs de développement.

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de France Cricket du 11 avril 2026

### 4. Développement sportif et compétitions

#### Compétitions internationales

- Participation de l'équipe féminine au **Pacific France Women's T20I Championship**.
- Victoire de l'équipe masculine en **European Cricket International (ECI)** face à la Suède.
- Engagement dans la **Continental Cup** et la **Viking Cup**.

#### Compétitions nationales

- **456 matchs officiels** organisés en 2025.
- Déploiement complet des championnats féminins, masculins, jeunes et formats courts (T10, T20, T40).
- Organisation de l'**European Cricket Series (ECS)** à Dreux, confirmant la capacité d'accueil d'événements internationaux.

Ces éléments démontrent une activité sportive dense, structurée et conforme aux standards internationaux.

### 5. Développement, inclusion et formation

#### Inclusion et sport pour tous

- Participation à **Handi Découverte** (Eaubonne) et **Cricket pour Tous** (Morangis).
- Actions en faveur du sport adapté et d'handisport.

#### Programme FÉMICRICKET

- Lancement d'un programme national dédié au développement du cricket féminin (2025-2029).
- Séances régulières à Sarcelles et montée en compétence des encadrantes.

#### Cricket scolaire

- **+22 000 participants**
- **+220 sessions** menées dans les établissements scolaires.

#### Formation

- Interventions internationales (Chypre, Malmö, Pays-Bas).
- **+80 nouveaux arbitres, entraîneurs et managers** formés.
- **+10 nouveaux ICC Coach Niveau 1**.

Ces actions répondent aux critères de développement, d'inclusion et de formation attendus d'une fédération nationale.

#### Conclusion institutionnelle

L'année 2025 confirme la solidité de France Cricket sur les plans :

- **Gouvernance,**
- **Développement territorial,**

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de France Cricket du 11 avril 2026

- **Performance sportive,**
- **Formation,**
- **Inclusion,**
- **Gestion financière.**

France Cricket répond aux critères de structuration, de représentativité et de conformité attendus d'une organisation candidate à une reconnaissance institutionnelle renforcée, notamment dans le cadre des échanges avec le CNOSF et le ministère.

France Cricket aborde 2026 avec une trajectoire claire : **atteindre une autonomie fédérale complète et poursuivre le développement du cricket sur l'ensemble du territoire national.**

L'Assemblée Générale prend acte de l'ensemble de ces éléments, valide le rapport d'activité 2025 et félicite l'ensemble des bénévoles et des salariés pour leur engagement au service du développement du cricket.

### 6. Questions diverses

#### **Dossier d'agrément ministériel – Présentation à l'Assemblée Générale**

Le Directeur Général présente à l'Assemblée Générale l'état d'avancement du dossier d'agrément ainsi que la décision de refus notifiée le **3 mars 2026** par le ministère des Sports. Cette décision repose sur trois motifs principaux :

- Une fragilité financière présumée
- La désaffiliation de certains clubs
- Des interrogations relatives à la représentativité et aux modalités de vote en Assemblée Générale

Le Directeur Général précise que ces éléments sont **formellement contestés** dans le cadre d'un **recours gracieux** en cours de finalisation par le conseil juridique de France Cricket.

#### **Éléments de contestation présentés à l'Assemblée Générale**

##### **1. Situation financière**

Il est rappelé que les comptes de France Cricket présentent :

- Des **fonds propres supérieurs à 270 k€**
- Une **trésorerie d'environ 250 k€**
- **Aucun endettement**
- Un **résultat excédentaire sur l'exercice 2024**

Ces éléments, **certifiés par des professionnels indépendants**, attestent d'une situation financière **saine, stable et maîtrisée**, incompatible avec la notion de fragilité évoquée dans la décision ministérielle.

##### **2. Développement national**

France Cricket confirme une dynamique de développement solide :

- **Plus de 100 clubs affiliés en 2025**
- Une présence sur **plus de 25 territoires**

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de France Cricket du 11 avril 2026

- Une progression notable de la **pratique féminine**
- Un développement actif **en Outre-mer** et dans les **zones prioritaires**

Les désaffiliations ponctuelles observées n'altèrent en rien la **capacité nationale** de la fédération à exercer ses missions statutaires.

### 3. Assemblées Générales

Le Directeur Général rappelle que les Assemblées Générales ont été organisées en conformité :

- Avec les **statuts**
- Avec le **règlement intérieur**
- Avec le **Code du sport**

Le recours à une **seconde convocation** en cas d'absence de quorum est **strictement prévu par les textes** et régulièrement pratiqué dans l'ensemble du mouvement sportif. Il est également rappelé que les AG de France Cricket ont atteint le **quorum de manière constante sur une période de 16 ans**, démontrant la stabilité du fonctionnement démocratique.

### 4. Conformité au Code du sport

France Cricket satisfait pleinement aux exigences de l'article **L131-8 du Code du sport**, notamment :

- Statuts conformes
- Règlement disciplinaire conforme
- Signature du **contrat d'engagement républicain**
- Capacité opérationnelle démontrée sur l'ensemble du territoire

### 5. Reconnaissance internationale

Il est rappelé que France Cricket est reconnue par la fédération internationale (**ICC**) depuis **1998** et assure :

- L'organisation des compétitions nationales
- La gestion des équipes nationales
- Le développement territorial
- La structuration des formations et de la pratique depuis **1998**

Cette reconnaissance internationale confirme la légitimité de France Cricket comme **instance nationale de référence**.

### Recours gracieux

L'Assemblée Générale est informée qu'un **recours gracieux** sera adressé au ministère des Sports afin de solliciter :

- **L'annulation** de la décision de refus
- Ou le **réexamen** du dossier au vu des éléments complémentaires fournis

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale de France Cricket du 11 avril 2026

### 7. Point sur les compétitions nationales

Le Président informe l'Assemblée Générale qu'en l'absence de délégation ministérielle, les compétitions organisées par France Cricket ne pourront plus être présentées sous l'intitulé de « **Championnats de France** » pour la saison 2026.

En conséquence, l'ensemble des épreuves concernées seront désormais désignées comme **compétitions nationales France Cricket** pour la saison 2026.

Les adaptations nécessaires seront apportées dans les documents officiels, les supports de communication et les intitulés des compétitions.

Le Président rappelle que **le caractère "national" d'une association sportive ne dépend pas de l'agrément ministériel.**

Une association régie par la loi de 1901 peut organiser des compétitions nationales dès lors qu'elle respecte le droit commun applicable, ses statuts et ses règlements.

À cet égard, les statuts de France Cricket sont explicites :

« France Cricket [...] a pour objet l'organisation générale, le développement, la promotion et le contrôle de la pratique du cricket » (Statuts, art. 1.1).

Cet objet social, inscrit depuis 1988, confère à France Cricket une **compétence nationale pleine et entière**, incluant notamment :

- L'organisation des compétitions nationales, régionales et départementales ;
- Le développement du cricket dans toutes ses formes (sport adapté, handicap, eSport) ;
- La promotion du cricket auprès du public et des institutions ;
- Le contrôle de la pratique, incluant les règlements, la sécurité, l'éthique et la conformité.

Il est également rappelé que France Cricket est **l'unique structure reconnue par la fédération internationale pour représenter le cricket en France depuis 1998**, ce qui renforce la légitimité de l'usage du terme « national » pour ses commissions, ses compétitions et ses activités.

Le Président souligne enfin l'attention portée au développement des jeunes, du sport adaptés et du cricket féminin.

À ce titre, il est indiqué qu'à l'issue de la saison, France Cricket procédera au **remboursement de 50 % du montant de l'inscription** pour les compétitions **16U masculin, 16U féminin, 19U masculin et senior féminin**, sous réserve que l'ensemble des matchs ait été disputé et qu'aucun forfait n'ait été déclaré.

### 8. Projet cricket féminin

À la demande des clubs, un projet structurant pour le développement du cricket féminin va être mis en place.

Le Président **valide l'initiative** et donne son aval pour que les clubs travaillent conjointement à l'élaboration du projet, lequel sera ensuite soumis à la **Commission Sportive Nationale Cricket** pour examen et validation.

### Clôture de séance

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à **18h10**.

**Publié avec l'approbation du Président**